

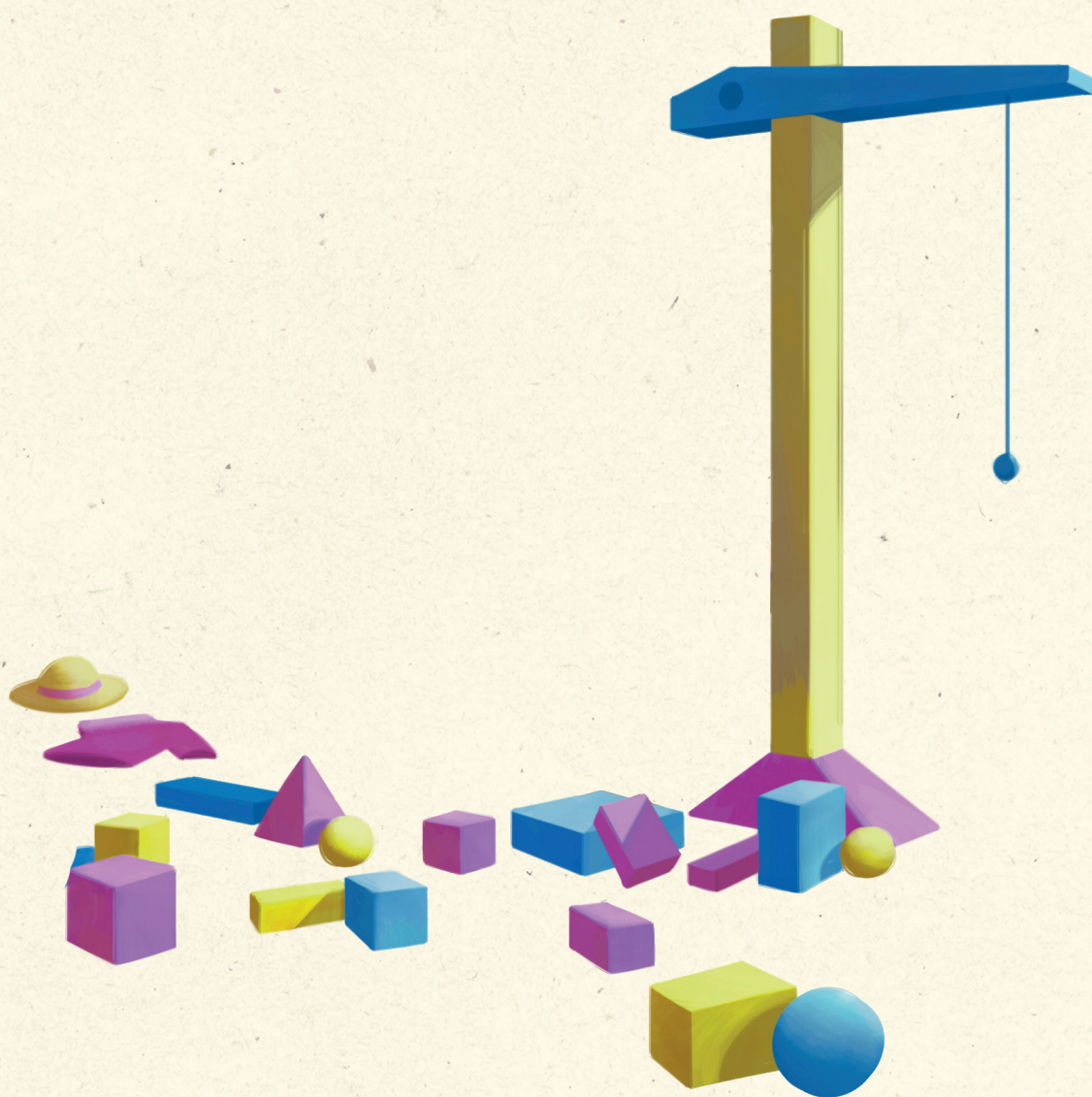


## CHARTRE

Notre crèche  
s'engage pour  
l'égalité  
fille-garçon



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX  
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



# Notre crèche s'engage pour l'égalité fille-garçon

La Cellule Égalité des Chances de Bruxelles Pouvoirs locaux (BPL) a pour mission d'encourager les communes bruxelloises à mettre en œuvre des politiques concrètes en matière d'égalité.

Ces politiques s'articulent autour de plusieurs axes :

- L'égalité entre les femmes et les hommes ;
- L'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- La lutte contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTQIA+ ;
- La lutte contre le racisme.

Le tout dans une perspective intersectionnelle, essentielle pour saisir la complexité des discriminations vécues.

Concrètement, la cellule propose aux communes des formations spécialisées, organise des événements (colloques, conférences), facilite la mise en réseau entre communes et le partage d'expériences, et conçoit des outils concrets pour soutenir leurs démarches.

En matière d'égalité entre femmes et hommes, notre objectif est que chaque commune intègre une attention au genre dans toutes ses politiques locales. C'est dans cette optique qu'a été élaborée la présente charte : un outil à destination des professionnelles de la petite enfance, pour encourager l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge.

*« Les garçons, sont un peu bruts, ils ont besoin de se défouler. »*

*« Les filles sont plus sages et soigneuses. »*

Ces phrases, apparemment anodines, sont encore fréquemment entendues dans les crèches. Pourtant, elles véhiculent des stéréotypes de genre puissants, qui participent à la reproduction des inégalités entre femmes et hommes dans notre société.

Dès la naissance — voire avant —, les enfants sont confrontés à des attentes sociales liées à leur sexe.

Peu à peu, ces attentes influencent leur développement : certains comportements sont encouragés chez les filles, d'autres chez les garçons, certains jeux sont jugés « appropriés », d'autres non, certaines émotions sont valorisées, d'autres tolérées... Ces mécanismes insidieux façonnent des trajectoires différenciées.

De nombreuses études montrent que les interactions entre adultes et enfants en bas âge sont marquées par ces stéréotypes. Sans s'en rendre compte, les professionnelles comme les parents contribuent à renforcer des normes de genre, en croyant pourtant agir avec bienveillance.

Cette charte vise à lutter contre les inégalités filles-garçons dans les crèches, en sensibilisant aux stéréotypes présents dans les pratiques quotidiennes. C'est aussi un engagement concret de la crèche qui s'en empare : faire de l'égalité de genre une priorité éducative, en agissant à la fois auprès des enfants, des familles et des professionnelles.

Fruit d'un travail collaboratif mené sur plusieurs mois sous l'égide de la Cellule Égalité des Chances, cette charte a été conçue avec le concours d'un groupe de travail réunissant des psychopédagogues des services crèches et des responsables égalité des chances de plusieurs communes bruxelloises et l'asbl les CEMÉA. Elle bénéficie d'illustrations réalisées par Elise Léonard.

Nous remercions chaleureusement les communes d'Anderlecht, Bruxelles-Ville, Evere, Etterbeek, Ixelles et Woluwe-Saint-Lambert ainsi que les CEMÉA et Elise Léonard pour leur engagement et leur contribution à cette démarche.

J'espère que cette charte trouvera pleinement sa place dans les projets d'établissement des crèches bruxelloises, qu'elle s'affichera sur leurs murs, et qu'elle contribuera à mobiliser durablement les professionnelles de la petite enfance pour construire ensemble un monde plus égalitaire.

**Rochdi Khabazi**

Directeur général de Bruxelles Pouvoirs locaux

**Nous gérons l'agressivité  
exprimée par l'enfant  
de la même manière  
peu importe son sexe.**



**Nous apprenons  
le consentement aux enfants  
et le respectons au sein de la crèche.**



**Nous encourageons l'expression  
de toutes les émotions chez tous les enfants  
et les accompagnons de la même manière, peu importe leur sexe.**

**Nous transmettons  
la même information  
aux mères et  
aux pères.**

**Nous invitons les enfants,  
peu importe leur sexe,  
à utiliser  
tout type de jouets  
et à pratiquer  
tout type d'activité.**



Tu joues à la maman?

Non, au papa!

**Nous utilisons des discours non-sexistes  
et corrigeons les discours sexistes  
que peuvent avoir les enfants.**

**Nous soutenons  
nos collègues masculins  
dans l'exercice  
de leur fonction  
au sein de l'équipe  
et vis-à-vis des familles.**



**Nous ne portons pas de jugement**  
sur les vêtements, accessoires et déguisements  
portés par les enfants.

On n'est PAS des amoureux!



**Nous ne sexualisons pas les enfants  
et leurs relations,  
ce ne sont pas des adultes.**

**Nous choisissons  
des supports  
pédagogiques  
(livres, chansons, comptines, etc.)  
sans stéréotypes  
sexistes.**



Nous n'utilisons pas  
de surnoms liés au sexe de l'enfant.



**Nous veillons à une occupation équitable  
des différents espaces  
par chaque enfant.**

**Nous privilégions  
une diversité  
de couleurs et considérons  
que les couleurs  
ne sont pas liées  
à un sexe en particulier.**



**Nous accompagnons les enfants  
de la même manière  
dans tous les domaines  
de leur développement : moteur, psychomoteur,  
affectif, relationnel, cognitif.**



---

**Une initiative de Bruxelles Pouvoirs locaux**

Service public régional de Bruxelles

**Coordination**

Bruxelles Pouvoirs locaux - Direction des Subventions et de l'Égalité

**Illustrations**

Elise Leonard

**Mise en page**

Bruxelles Synergie - Direction de la communication

**Traduction**

Bruxelles Synergie - Cellule Traduction

**Éditeur responsable**

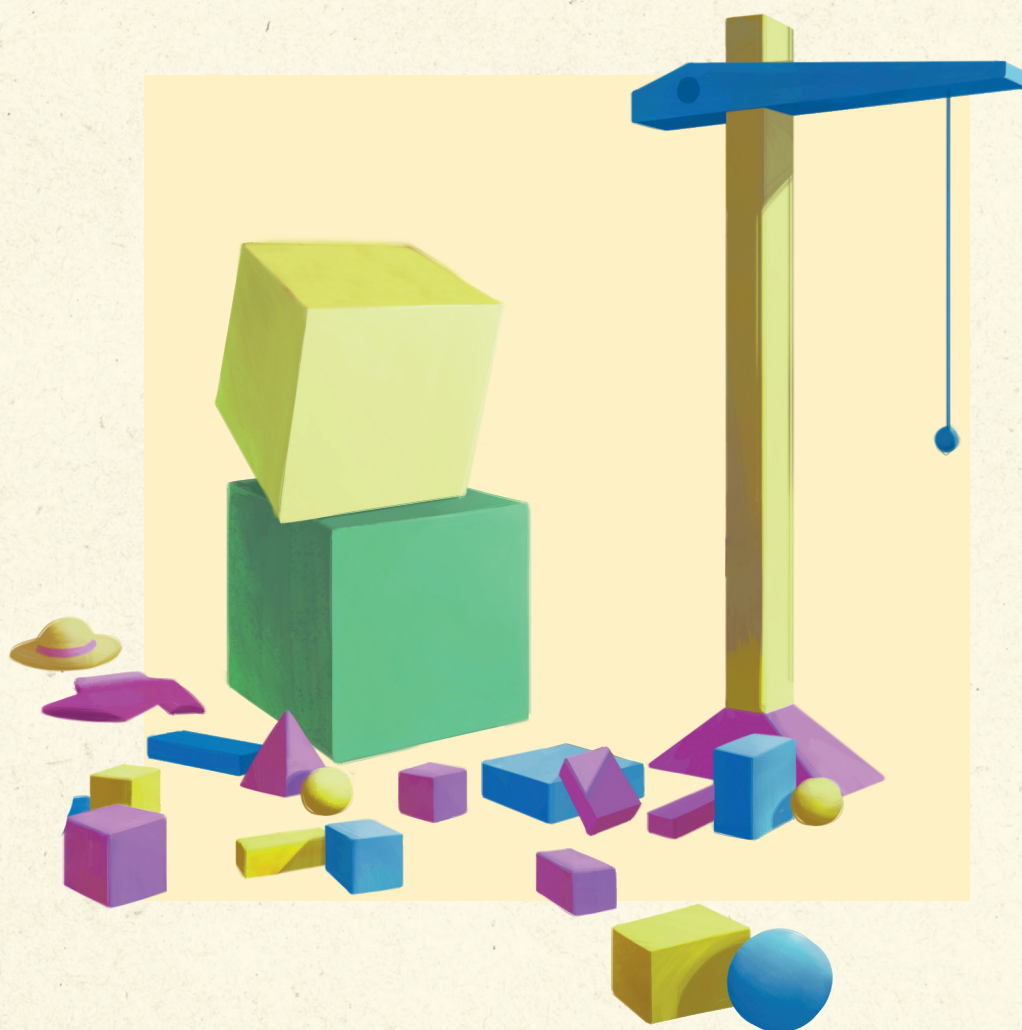
Rochdi Khabazi,  
Directeur général de Bruxelles Pouvoirs locaux

**Contact**

Bruxelles Pouvoirs locaux  
Place Saint-Lazare 2  
1035 Bruxelles

[pouvoirs-locaux@sprb.brussels](mailto:pouvoirs-locaux@sprb.brussels)

**Dépôt légal** : 2026/14.404/01



**BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX**  
**SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES**

Bruxelles Pouvoirs locaux  
Place Saint-Lazare 2  
1035 Bruxelles

© Service public régional de Bruxelles - 2026 - Tous droits réservés

Plus d'information

